

Deversement d'egouts sur mon terrain

Par brun111_old, le 13/07/2009 à 13:52

Bonjour,

Depuis 2003, mon voisin déverse ses égouts sur mon terrain dans un fossé. Puis-je lui réclamer des dommages et intérêts ? Sur quel article de loi puis-je m'appuyer pour cela ? Je vous remercie pour votre réoponse.

Patrick BRUN

Par **suyenbop**, le **14/07/2009** à **11:15**

c'est surtout parfaitement illégal. rapprochez vous de la Mairie, par écrit, pour lui signaler cette irrégularité.